

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 05 février 2009.

Conseillers
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Patrick Gresser.

Conseillers présents : **10**

SEANCE du 13 février 2009.

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Claude GALLER.

Procuration : Claude GALLER donne procuration à Daniel SCHOETZ.

Objet : Achat d'un terrain lieu-dit Stephansgaessel.

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux que l'aménagement de l'entrée sud du village fait partie intégrante de l'élaboration du PLU, soumis à l'enquête publique. Il convient de s'assurer la maîtrise foncière des surfaces nécessaires à cet aménagement en ce qui concerne l'élargissement de la RD 228 et des voies d'accès aux zones riveraines prévues urbanisables. Le Maire demande donc au conseil municipal de l'autoriser à procéder aux acquisitions foncières nécessaires.

Le conseil municipal, entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré et par 8 voix pour et 3 abstentions :

Décide :

1° d'acquérir au prix de 200 € l'are, les parcelles cadastrées comme indiquées dans le PV d'arpentage n°267 certifié par le cadastre en date du 28 janvier 2009 et appartenant à Monsieur Daniel METZGER, domicilié 31A rue principale à 67700 Furchhausen, soit au total 1,62 are répartis comme suit :

Section 17 n°191/61 contenance 0,07 are

Section 17 n°193/62 contenance 1,55 are

2° de faire prendre en charge par la commune de Wintzenheim les frais d'acte provoqués par cette acquisition ;

3° d'autoriser le maire à signer l'acte de vente ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 13 février 2009.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 16 février 2009.

Le Maire
Alain North

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 05 février 2009.

Conseillers
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Patrick Gresser.

Conseillers présents : **10**

SEANCE du 13 février 2009.

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Claude GALLER.

Procuration : Claude GALLER donne procuration à Daniel SCHOETZ.

Objet : Acquisition du chemin d'exploitation n°129 de l'Association Foncière.

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux que le PLU récemment soumis à l'enquête publique prévoyant plusieurs zones urbanisables à l'entrée sud du village, le chemin d'exploitation n°129 au lieu-dit « Baumgarten » doit être aménagé et élargi pour favoriser le passage et la circulation des engins agricoles à l'extérieur de la commune.

Il informe ensuite les conseillers qu'il a sollicité de l'Association Foncière de Wintzenheim la cession, pour l'Euro symbolique, de ce chemin. Par la délibération du 26 janvier 2009, le Bureau de l'Association Foncière a donné son accord à une telle cession.

Le conseil municipal, entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- considérant que l'acquisition de ce chemin permettrait une meilleure circulation des engins agricoles à l'extérieur de la commune ;
- considérant l'accord de l'Association Foncière propriétaire du chemin concerné ;
- considérant que cette acquisition peut se faire pour l'Euro symbolique ;

Décide :

1° d'acquérir le chemin d'exploitation n°129 cadastré section 17 n°129, d'une contenance de 5,66 ares ;

2° dit que cette acquisition se fera à l'Euro symbolique ;

3° autorise le Maire à signer l'acte notarié requis ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision ;

4° dit que les frais d'acte seront mis à la charge de la commune de Wintzenheim.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 13 février 2009.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 16 février 2009.

Le Maire
Alain North

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 05 février 2009.

Conseillers
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Patrick Gresser.

Conseillers présents : **10**

SEANCE du 13 février 2009.

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Claude GALLER.

Procuration : Claude GALLER donne procuration à Daniel SCHOETZ.

Objet : Subvention pour un séjour en classe de découverte du 23 au 27 mars 2009.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des courriers de Mr Labarthe, directeur de l'école primaire de Kuttolsheim, de Mme Simon, directrice de l'école élémentaire de Fessenheim, et de Mme Wishaupt, directrice de l'école élémentaire de Wintzenheim, sollicitant une aide financière en vue d'une participation à une classe de découverte ayant lieu du 23 au 27 mars 2009 à Plaine. Ce séjour concerne vingt enfants de Wintzenheim.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents de participer à hauteur de 5 € par enfant et par jour et d'inscrire une dépense de 500 € au C/65736 « caisse des écoles».

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 13 février 2009.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 16 février 2009.

Le Maire
Alain North

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 05 février 2009.

Conseillers
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Patrick Gresser.

Conseillers présents : **10**

SEANCE du 13 février 2009.

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Claude GALLER.

Procuration : Claude GALLER donne procuration à Daniel SCHOETZ.

Objet : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement. Année 2007.

Le conseil municipal, entendu le rapport du maire sur le prix et la qualité du service public de l'Assainissement pour l'année 2007 déclare à l'unanimité des présents que ce rapport n'appelle ni observation, ni objection de sa part.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 13 février 2009.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 16 février 2009.

Le Maire
Alain North